



GRANDE  
CHANCELLERIE  
DE LA LÉGION  
D'HONNEUR



*Communiqué de presse*  
*9 septembre 2025*

## **Avec son nouveau portail des archives, la grande chancellerie valorise la *Mémoire de l'honneur***

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2025, la grande chancellerie de la Légion d'honneur lance le portail de valorisation de ses archives. Les internautes auront ainsi désormais librement accès à la liste des décorés des plus hautes distinctions nationales ainsi qu'au nombre de documents sur l'histoire et le fonctionnement de l'institution.

Ce site constitue une avancée majeure dans le projet *Mémoire de l'honneur* mené par les équipes de la grande chancellerie depuis 2019. Il représente, avec le pavillon des archives inauguré en juin, la partie visible d'un chantier stratégique et colossal : la sauvegarde et l'accessibilité de 2,5 km linéaires de documents souvent uniques et à forte valeur généalogique et scientifique, au premier rang desquels les données biographiques de plus de deux millions de décorés de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et de la Médaille militaire.

Le portail est lancé dans une première version et sera enrichi au fur et à mesure du traitement des archives. Son avancement est directement conditionné par le mécénat, principal axe de financement du projet évalué à plus de 3 millions d'euros. La grande chancellerie est ainsi engagée dans une recherche active de donateurs et fait appel à la générosité de tout public intéressé par le partage et la transmission d'une mémoire collective nourrie par l'engagement exemplaires des décorés de la Nation.

Portail des archives : [archives.legiondhonneur.fr](https://archives.legiondhonneur.fr)

Pour faire un don : [soutenir.legiondhonneur.fr](https://soutenir.legiondhonneur.fr)

### **Contact presse**

---

Alice Bouteille : 01 40 62 83 16 / 07 61 87 98 11  
alice.bouteille@legiondhonneur.fr

Lucie Léger : 01 40 62 83 75 / 06 74 08 98 98  
lucie.leger@legiondhonneur.fr

[legiondhonneur.fr](https://legiondhonneur.fr)



## 1. La richesse des archives

---

Institution bicentenaire aux activités multiples, la grande chancellerie a produit de nombreuses archives à travers les décennies. Les 2,5 km linéaires de ses fonds représentent autant de sources généalogiques, historiques et sociologiques uniques qu'il convient de traiter avant de pouvoir les rendre accessibles en ligne, ou pour une consultation physique.

**Les principales archives se rapportent aux membres de la Légion d'honneur** (900 000 personnes) et de l'ordre national du Mérite (330 000 personnes) ainsi qu'aux titulaires de la Médaille militaire (plus d'un million). Ces dossiers, plus ou moins détaillés selon les époques, révèlent souvent des destins extraordinaires de personnalités qui, pour la plupart, œuvrent dans l'ombre et dont il est peu probable de retrouver la trace ailleurs.

**Les dossiers d'anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur** (60 000) représentent le deuxième fonds le plus important. Ils témoignent de parcours individuels comme de l'évolution de l'enseignement au féminin depuis deux siècles.

La grande chancellerie détient également de **nombreuses archives sur son fonctionnement (personnel, budget...)** et celui du conseil de l'ordre, sur son patrimoine architectural exceptionnel et sur l'histoire pluri-centenaire des distinctions nationales présentées dans son musée.



## 2. Le projet *Mémoire de l'honneur*

---

Actuellement conservées dans les caves des différents bâtiments de la grande chancellerie, les archives, pour certaines déjà endommagées, courent un risque de destruction. Inaccessibles, leur contenu précis ne peut pas être porté à la connaissance du public comme y oblige le code du Patrimoine sur les archives publiques.

Dans une volonté de sauvegarde et d'ouverture de ses fonds au public et de valorisation de l'engagement des décorés des plus hautes distinctions nationales, la grande chancellerie a lancé le projet *Mémoire de l'honneur* en 2019.

***Mémoire de l'honneur* repose sur deux piliers : l'aménagement d'un bâtiment** de conservation et de consultation inauguré en juin à la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis ; **et sur le traitement des archives**, indispensable à leur sauvegarde et à leur consultation numérique comme physique.

**Depuis ses débuts, l'avancement de ce chantier de longue haleine est conditionné par le mécénat.** La grande chancellerie mène ainsi une recherche active de soutiens financiers et de compétences, en France et à l'étranger. Elle fait appel à la générosité de tout donateur, particulier comme fondation ou entreprise.

En savoir plus sur cette démarche et faire un don : [legiondhonneur.fr](http://legiondhonneur.fr)

## 3. Le portail des archives

---

**A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 20 et 21 septembre, la grande chancellerie lance son portail des archives.** Des ateliers de présentation de ce nouvel outil, animés par les équipes qui l'ont conçu, seront proposés tout le week-end aux visiteurs.

**A partir du 20 septembre, les internautes pourront consulter la liste des décorés des plus hautes distinctions nationales.** Elle comprendra environ 1,2 million de personnes au lancement, le double à terme, et sera enrichie au fur et à mesure des numérisations, selon les règles de communicabilité<sup>1</sup>. Elle cohabitera avec des expositions virtuelles, des documents numérisés, des portraits de décorés, quelques pages d'histoire de la grande chancellerie et des maisons d'éducation et des ressources documentaires et bibliographiques progressivement mises en ligne. **Ce portail, lancé dans une première version, sera continuellement enrichi par la mission Archives de la grande chancellerie et par l'indexation collaborative.**

**Conçu pour le grand public aussi bien que pour des chercheurs confirmés,** le site est doté de différents outils d'aide à la recherche, de fiches

---

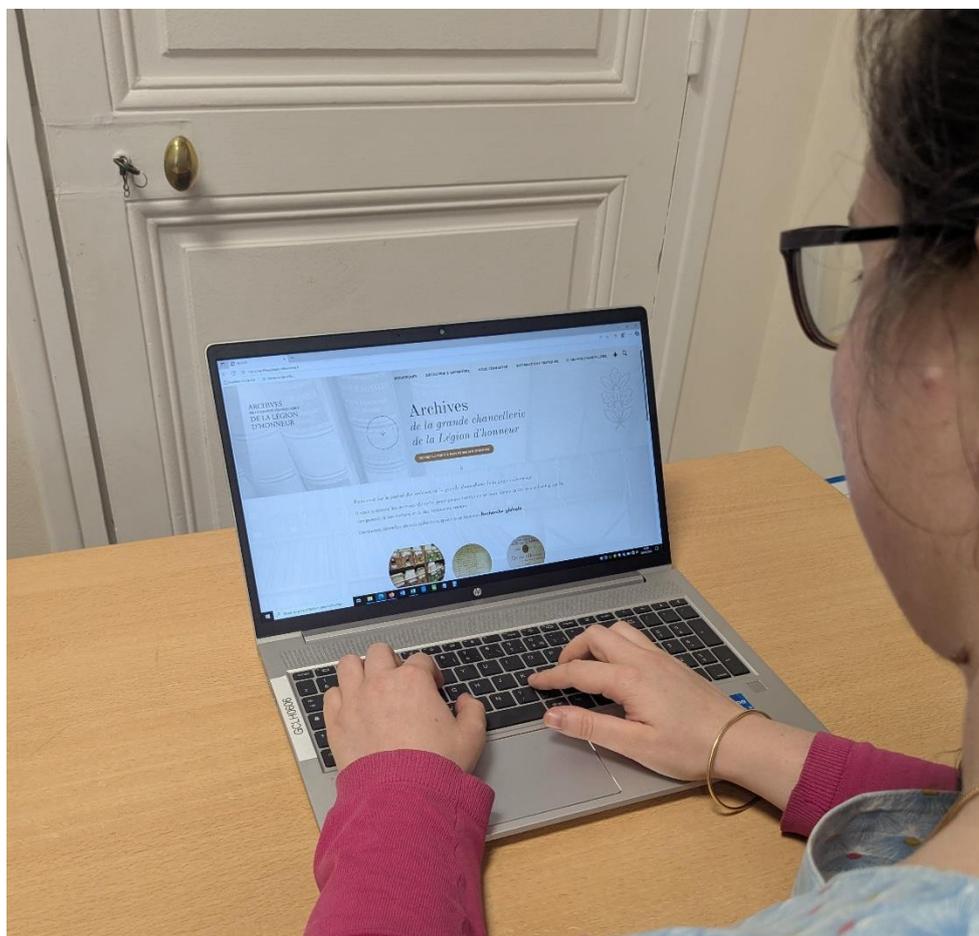
<sup>1</sup> Seuls les dossiers dont la date du dernier document versé est égale ou supérieure à 50 ans peuvent être communiqués. Les règles de respect de la vie privée s'appliquent par ailleurs aux décorés vivants.

mémoire pour retrouver un décoré selon différents critères et de tutoriels pratiques pour l'utilisation du site. Moteur d'utilisation simplifiée, la « recherche globale » permet à l'internaute de naviguer dans l'ensemble des collections des archives de la grande chancellerie.

**D'autres éléments viendront enrichir le portail dans les prochaines années :** fiches de la Médaille militaire, dossiers d'élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur et du personnel, dossiers numérisés de décorés.

A plus long terme, le projet prévoit également de numériser des fonds tels que les dossiers de discipline, ceux des villes décorées, de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme et des étrangers décorés. Il s'agira aussi de considérer les registres et procès-verbaux des conseils des ordres et les demandes d'autorisation de port d'ordres étrangers.

**Le portail des archives est accessible à son adresse propre [archives.legiondhonneur.fr](http://archives.legiondhonneur.fr) comme depuis le site de la grande chancellerie, [legiondhonneur.fr](http://legiondhonneur.fr)**



#### **4. Le traitement des archives**

---

Avant d'être conditionnées pour leur conservation et leur consultation, les archives doivent être traitées. La grande chancellerie a sélectionné des

prestataires qualifiés dans ces différentes manipulations, qui réalisent chaque opération dans leurs ateliers. **Un premier fonds de 68 000 dossiers de membres de la Légion d'honneur leur a été confié** avant l'été et nécessitera six mois de soins.

**Le processus, minutieux,** débute par un dépoussiérage réalisé grâce à des aspirateurs spécifiques. Il faut parfois restaurer ou consolider certains supports à l'aide de colle neutre et de papier Japon. Actuellement, quatre spécialistes indexent les dossiers dans un fichier dont les critères ont été définis en amont avec la grande chancellerie. Les champs retenus doivent être renseignés pour permettre l'identification précise de la personne. Enfin, le document est numérisé grâce à un scanner adapté avant d'être rangé dans un carton de conservation. Ces boîtes, spécialement fabriquées à cet usage, répondent à des normes précises pour assurer la pérennité de leur contenu. Au total une dizaine de personnes sont mobilisées dans le processus de traitement matériel et intellectuel du fonds confié.

**La grande chancellerie effectue également le traitement de certaines archives en interne avec l'aide d'étudiants en archivistique et de pensionnaires de la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis.** Sur la base du volontariat, plusieurs lycéennes de l'institution prennent en effet part chaque semaine à des ateliers visant à traiter les dossiers d'anciennes élèves. Une partie d'entre elles participe à cet atelier dans le cadre de leur engagement volontaire pour le Service national universel (SNU). En plus de permettre à ces élèves de contribuer à un projet historique et porteur de sens, cela leur donne un aperçu de la vie des camarades qui les ont précédées.

## **5. Le pavillon des archives**

---

Seuls les documents traités peuvent rejoindre le pavillon des archives. **Installé à la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis, le bâtiment centralisera ainsi progressivement tous les fonds, actuellement dispersés sur les différents sites de la grande chancellerie.**

Facilement accessible en transports en commun et situé non loin de Pierrefitte, lieu de consultation des Archives nationales, il sera à terme ouvert au public sur rendez-vous.

Inauguré en juin, le pavillon des archives offre 3,5 km linéaires de stockage et un espace de traitement des fonds. Le parti a été pris d'aménager l'ancienne infirmerie de la maison d'éducation, bâtiment existant et sous-utilisé, plutôt que d'en ériger un nouveau.

Pour répondre à ses nouvelles fonctions, l'édifice, classé Monument historique, a dû faire l'objet d'une intervention lourde de deux ans, impliquant des reprises structurelles et un traitement de l'air adapté qui permet désormais d'assurer des conditions optimales de conservation et de sécurité.

Dans la partie Est du pavillon, des salles d'enseignement à destination des élèves de la maison d'éducation ont également été créées et sont investies dès cette rentrée scolaire.

